

CR Commission politique du 27/11/2024

Présents : Nathalie Dufour, Dominique Fauvel, Sylvie Guezennec, Jean-Luc Simon, Monique Simon, Bernadette Toulemonde, Michel Xufre

Absents/Excusées : Marie-Odile Goret, Delphine Michon, Sebastien Wambst

Ordre du jour :

- ⑩ Suppression de l'aide du conseil départemental aux familles
- ⑩ Clarifier le rôle et le fonctionnement de la commission politique

Suppression de l'aide du conseil départemental aux familles

Cette suppression a un impact direct sur l'accueil et le service juridique.

Elise a fait une lettre de recours qui peut être envoyée par les familles. A ce jour Elise compte plus de 36 familles reçues et accompagnées pour l'envoi de cette lettre au département. Quelques unes supplémentaires ont été faites par les bénévoles de l'accueil.

En parallèle, une lettre a été faite à destination du président du conseil départemental. Cette lettre a été co-signée par 11 associations, 6 conseillers départementaux d'opposition, un député et 2 partis politiques (le PS a accepté mais après l'envoi de la lettre).

Cette lettre a été envoyée au président du conseil départemental en recommandé avec accusé de réception. Une copie a été envoyée à tous les conseillers départementaux.

Quelle suite donner à l'envoi de cette lettre ?

La prochaine réunion des élus départementaux est fixé au 9 décembre et ce n'est pas une réunion plénière et la date est trop proche.

Décision est prise de faire un rassemblement devant le conseil départemental, rue Saint-Laurent **le 20 janvier prochain à 13 h 45**, date de la prochaine réunion plénière des élus du département. Ce qui permettra de préparer au mieux ce rassemblement.

Est-ce que l'on demande un RDV au département à la suite de ce rassemblement ?

Liste des tâches à faire avant ce rassemblement :

- ⑩ Transférer l'information à tous les co-signataires
- ⑩ Contacter la presse
- ⑩ Faire des pancartes
- ⑩ Trouver des slogans
- ⑩ Préparer un argumentaire (avec éventuellement des chiffres) :
 - ↳ nombre de recours faits par l'ASTI,
 - ↳ estimation du coût pour le département,
 - ↳ pourcentage par rapport au budget global...
 - ↳ ...

Afin de répartir les tâches, il est décidé d'organiser une réunion avec les co-signataires.

Cette réunion est fixée le : 11 décembre à 18 Heures si le CA donne son accord pour cette stratégie.

A lire : article dans la revue "Le Poulpe" avec chiffre et témoignages d'assistants sociaux

Clarifier le rôle et le fonctionnement de la commission politique

Petit historique pour les nouvelles recrues de la commission !

Cette commission est née des demandes de prises de position arrivant très régulièrement sur la boîte mail de l'ASTI.

La commission politique peut/doit réagir au niveau des décisions législatives (regard politique) par rapport au service juridique qui informe des impacts des lois et rédige les recours éventuels. (Ex sur la suppression de la subvention par le CD : lettre de recours faite par le service juridique, manifestation et autres par la commission politique). Elle réfléchit aussi à ce qui émerge des différents pôles de l'ASTI ou des actualités.

Il est décidé que cette commission se réunira tous les 2 mois.

Référents de cette commission : Jean-Luc Simon, Sylvie Guezennec.

Lors de la réunion du 11 décembre on se calera une date pour la prochaine réunion de commission.

A l'ordre du jour de la prochaine réunion :

- ⑩ Commémor'action du 5 février.